

Communication sur le progrès 2019



En adhérant au pacte mondial des Nations-Unies en juillet 2015, nous nous sommes engagés à respecter et à promouvoir dix principes universellement acceptés se rapportant à quatre grands thèmes :

- Les droits de l'homme
- Les normes du travail
- L'environnement
- La lutte contre la corruption

Notre entreprise a toujours été attachée au respect de ces principes fondamentaux. L'adhésion au pacte mondial des Nations-Unies nous permet de traduire cet attachement en actes concrets et mesurables.

Depuis plus de deux ans, le nombre d'actions en matière sociale et environnementale chez Fed a augmenté de façon significative. Ce rapport en précise le contenu.

1. Les droits de l'Homme

Fed est attaché depuis sa création à la promotion et au respect des règles internationales relatives aux droits de l'homme.

Nous avons voulu affirmer davantage cet engagement à travers la signature en 2015 du pacte mondial des Nations-Unies.

Nous demandons également à tous nos fournisseurs et partenaires de s'engager à respecter ces principes fondamentaux par la signature d'une charte de bonne conduite.

Par ailleurs, notre société a mis en place plusieurs actions afin de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre toutes formes de discrimination. Ces actions sont décrites de façon détaillée dans le présent rapport.

Enfin, afin de nous aider dans la valorisation de nos actions RSE, nous avons fait appel à Ecovadis dont la méthodologie est basée sur des normes internationales du développement durable.



Dans ce cadre-là, nous avons répondu à l'audit en ligne et avons obtenu depuis avril 2016 des résultats encourageants, en progression par rapport à l'année précédente. Nous avons obtenu, pour les années 2017 et 2018, un grade SILVER. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour améliorer dans la durée nos résultats.

Nous avons des clauses dans nos contrats avec nos prestataires concernant le travail dissimulé. Nos prestataires s'engagent à être conformes à la réglementation sur le travail non dissimulé.

2. Les normes du travail

• **Egalité entre les femmes et les hommes :**

L'égalité entre les femmes et les hommes apparaît pour Fed comme une évidence. Force est de constater que ce n'est pas le cas dans toutes les entreprises, notamment en matière de rémunération. De récentes études démontrent que les femmes sont aujourd'hui encore bien moins rémunérées que les hommes à expérience et poste équivalents.

Chez Fed, nous effectuons un contrôle annuel des moyennes de rémunérations. Nous nous assurons qu'il n'existe pas d'écart de rémunération inexpliqué entre les femmes et les hommes, à poste et expérience comparables.

Communication sur le progrès 2019

Cette analyse est effectuée tous les ans et discutée en comité de direction. Des mesures correctives sont prises en cas d'écart anormal constaté.

En matière de promotion interne et d'accès à la formation, nous appliquons un principe basé sur la méritocratie et l'égalité des chances.

Dans nos effectifs, nous comptons :

- 70 hommes cadres – 5 hommes non cadre
- 147 femmes cadres – 21 femmes non cadre
- 68 % des postes d'encadrement sont occupés par des femmes

La société s'assure qu'il n'y ait pas d'écart de rémunération inexpliqué entre les hommes et les femmes

- **Politique de recrutement :**

Au cours de l'année 2018, nous avons embauchés 107 nouveaux collaborateurs pour des contrats à durée indéterminée, ainsi que 3 collaborateurs pour des contrats à durée déterminée.

Tous nos collaborateurs opérationnels s'engagent par écrit, à leur arrivée chez Fed, à respecter nos principes en matière de non-discrimination et de diversité par la signature de notre charte de la diversité.

Tous les collaborateurs opérationnels sont formés à la non-discrimination dans le cadre d'un cursus clair et connu de tous. Nos collaborateurs opérationnels sont aussi bien formés à ne pas effectuer de discrimination dans leur processus de recrutement mais sont surtout formés à accompagner des clients qui pourraient avoir des demandes non adaptées à nos principes et nos valeurs.

Notre engagement fondamental est de recruter pour nous et nos clients uniquement sur la base des compétences.

- **Promotion de la diversité dans l'entreprise :**

La diversité :

Nous nous engageons activement dans cette démarche et sommes signataire de la charte de la diversité depuis 2009. En tant qu'acteur majeur en recrutement permanent et temporaire, nous nous devons d'être exemplaires en matière de non-discrimination à l'embauche pour nos clients, nos candidats et nos consultants.



Dans cette optique, notre groupe a adopté un code éthique, un document qui définit les devoirs et responsabilités de chacun de nous dans la conduite de nos activités tant au sein de l'entreprise, que vis-à-vis de nos salariés (permanents et intérimaires) fournisseurs et partenaires.

Nous demandons à nos partenaires de s'engager avec nous dans cette démarche.

Pour aller encore plus loin, un groupe diversité a été mis en place au sein de l'entreprise. Ce groupe composé de salariés volontaires est chargé de piloter la politique diversité du groupe Fed, de répondre aux questions des collaborateurs, et de faire des préconisations en matière de diversité. L'objectif affiché de ce groupe est d'accompagner le passage de la non-discrimination à la mise en place d'une véritable politique diversité efficace et cohérente.

Participation à ARTICLE 1 (union de Frateli et Passeport Avenir)

Le principe est de participer à des rencontres avec des jeunes issus des milieux populaires pour les accompagner dans leur réussite scolaire et professionnelle. Les consultants du Groupe Fed ont reçu plusieurs jeunes pendant une journée

Communication sur le progrès 2019

afin de leur faire des simulations d'entretiens et les conseiller au mieux pour leurs futures expériences. C'est également une façon pour le groupe et plus précisément, pour les consultants, de mettre leurs compétences au profit d'une population dont nous ne souhaitons pas qu'elle soit stigmatisée.

Nous faisons travailler des entreprises adaptées pour les fournitures de papier (nous faisons notamment travailler des personnes handicapées).

Droit informatique

Nous respectons le règlement européen (RGPD), nous nous sommes en conformité au niveau du RGPD et nous avons toujours veillé à protéger les données de candidats et nos clients et de nos salariés (permanents et intérimaires). Mise en place de procédures pour faciliter le droit d'accès aux données personnelles.

Action solidaire :

- Don du sang :

En 2018, nous avons créé un partenariat avec l'EFS (Etablissement Français du Sang). Sur la base du volontariat 11 collaborateurs ont donné leur sang (sur leur temps de travail) afin de combler les pénuries de collecte rencontrées en la période estivale. Nous avons renouvelé l'opération sur 2019 pour la rentrée de septembre.

- Partenariat LA CRAVATE SOLIDAIRE

25% des personnes en situation de précarité ont déjà annulé un RDV car elles n'étaient pas à l'aise avec leur apparence (source IFOP 2019). Nous avons sollicité nos collaborateurs dans le cadre dans don de vêtements/tenues professionnelles pour permettre à ces personnes d'optimiser leur réussite et leur aisance en entretien pour un emploi. Nous avons récolté 95 kgs de vêtements auxquels nous avons ajouté une contribution financière.

- Don CADEAU DE NOEL POUR ENFANT

A l'approche des fêtes de fin d'année nous avons sollicité nos collaborateurs pour récolter un maximum de jouets pour enfants. Nous en avons fait don à un foyer de mère célibataires en situation difficile de l'association LA FAYETTE ACCUEIL.

3. L'environnement :

Nous veillons à la prévention des risques environnementaux et à éviter le gaspillage, nos objectifs est d'économiser nos ressources de façon générale.

• Télétravail :

Début 2016, nous avons mis en place le télétravail. Cette démarche permet à certains collaborateurs de travailler de chez eux et ainsi diminuer substantiellement les déplacements motorisés, source de pollution. Depuis 2016 nous sommes passés de 1 à 2 jours par mois et nous l'avons ouvert à certains de nos collaborateurs non-cadres.

L'autre objectif de cette initiative est d'offrir à nos collaborateurs plus de souplesse et ainsi favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

C'est aussi pour le groupe un outil pour améliorer le confort des collaborateurs pour des situations exceptionnelles (canicule, difficultés avec les transports...).

Communication sur le progrès 2019

- **Installations/bureaux :**

Certains de nos bureaux sont équipés de salles de sport et d'espaces d'hygiène (douches) de façon à ce que les salariés qui le souhaitent puissent pratiquer une activité sportive. Ces mêmes espaces sont mis à disposition pour la pratique de cours individuels ou collectifs.

Les collaborateurs ont à leur disposition des espaces de pause et de détente.

Les collaborateurs travaillent sur des chaises ergonomiques et des bureaux adaptés.

- **Remplacement partiel des machines à café à capsules :**

Nous travaillons à remplacer progressivement une partie de nos équipements en matière de machines à café. Nous remplaçons nos machines à capsules par des machines à moulin à café de façon à limiter notre utilisation de consommables (capsules).

- **Consommation de gobelets en plastique**

Nous avons remplacé sur la plupart de nos bureaux les gobelets en plastique par des gobelets composés de matière végétale et de plastique recyclé. A cette échelle cela permet de diminuer de 25 % l'émission de gaz à effet de serre par rapport à une consommation de gobelet classique.

- **Mise à disposition de matériel écologique**

Nous mettons actuellement en place un programme pour mettre à disposition de l'ensemble des collaborateurs des gourdes (réutilisables) pour limiter au maximum la consommation de gobelets et de consommables divers. De la même manière, nous allons mettre à disposition des kits composés de bols et couverts réutilisables de façon à limiter l'utilisation de consommable lors de la prise de repas méridiens.

- **Traiteurs éthiques**

Dans la mesure du possible, nous faisons appel, pour nos événements clients, à des traiteurs dits éthiques ayant un impact environnemental et social positifs. Les produits sont composés à 70 % de :

- Produits de saison
- Approvisionnement en circuits courts
- Appellation d'Origine Contrôlée
- Agriculture biologique
- Agriculture biodynamique
- Pêche et élevage durables
- Commerce équitable

Ces traiteurs respectent notamment les conditions suivantes :

- Politique d'achats responsables
- Laboratoire culinaire éco-conçu
- Optimisation logistique des événements
- Valorisation des déchets organiques
- Formation des équipes au développement durable

De plus, ces traiteurs sont sensibilisés à l'insertion professionnelle par l'emploi et ont développés un partenariat avec une école de formation aux métiers de la restauration.

Communication sur le progrès 2019

- **Sécurité :**

Nous prenons nos dispositions afin d'assurer une sécurité maximale de nos collaborateurs au sein de leur lieu de travail. Au cours de l'année 2018, nous comptons deux accidents de travail nécessitant un arrêt. Aucun de nos salariés n'est exposé de façon habituelle et régulière à plus de 85 décibels à leur poste de travail, aucun prélèvements positifs n'est issu d'une analyse de produits toxiques.

Nous formons des sauveteurs secouristes du travail (formation renouvelée systématiquement tous les deux ans) à raison d'un par bureau situé en France et quatre pour l'un de nos bureaux parisiens. Ceci ne répond pas à une obligation légale puisque nous avons une activité tertiaire, cependant nous mettons en œuvre ce qui est nécessaire pour assurer la sécurité des collaborateurs.

- **Dématérialisation en Ressources Humaines :**

Un vaste chantier de dématérialisation de documents a été initié début 2015.

Au-delà du gain de temps dans le traitement de l'information et de la recherche de modernité, cette démarche permet de réduire de façon notable notre consommation de papier.

Nous faisons notre maximum, au fil des différents projets (SI, RH...) pour tendre vers le 100% de dématérialisation. Nous avons mis en place une plateforme de dématérialisation de l'intérim, un outil de dématérialisation RH (notes de frais, fiches de paie, dossiers salariés, contrats de travail et signatures sont en format électronique), nous avons un système de dématérialisation de nos factures au niveau comptabilité. Toute notre relation fournisseurs est dématérialisée et nous stockons tous nos documents sur un serveur dédié.

- **Recyclage Certifié :**

Nous avons une gestion raisonnée de nos déchets.



GO GREEN : nous faisons appel aux joyeux recycleurs. Nous incitons nos collaborateurs à adopter les bons gestes pour l'environnement en installant des containers de recyclage Gobelets plastiques, capsules de café et les piles à chaque étage de notre immeuble parisien. Recyclage de marc de café

Nous avons mis à disposition à contenants à piles pour leur recyclage.

Nous recyclons notre papier par l'aménagement d'un broyage de documents plusieurs fois par an.

Nous utilisons des produits ménagers verts pour l'entretien et l'hygiène de nos espaces de travail et de détente.

- **Equipement des bâtiments :**

Sans parler d'immeubles « intelligents », Fed a mis en place les actions suivantes :

- Détecteurs de luminosité et de mouvements pour optimiser la consommation d'énergie
- Ampoules basse consommation
- Produits ménagers écologiques
- Papier A4 Label ECO (Label FSC)

Nous avons un logiciel de gestion de nos bâtiments pour optimiser les consommations de chaud et de froid ainsi que les consommations électriques.

Communication sur le progrès 2019

Notre éclairage est géré par un logiciel spécifique de détecteur de mouvement (qui gère l'intensité lumineuse des installations ainsi que l'éclairage en lui-même. Nos éclairages de parties communes sont pilotés par des horloges.

Nos bâtiments sont accessibles aux personnes handicapées et aux PMR.

- **Flotte automobile :**

Optimisation CO² : La flotte automobile du Groupe Fed est pilotée par un logiciel dédié. Ce logiciel nous permet de gérer de façon optimale les fréquences d'entretiens des véhicules, et d'effectuer un suivi annuel du taux de CO² émis.

Nous décentralisons cette gestion pour qu'elle soit optimale.

- **Prise en charge de moyen de transport alternatif**

Nous proposons à nos collaborateurs de remplacer leur abonnement de transports en commun par un abonnement de vélo électrique afin de participer à un programme de déplacement plus écologique.

- **Consommation des machines**

Nous apportons une vigilance toute particulière à la consommation de nos différentes machines et équipements électroniques.

Nous externalisons nos serveurs pour limiter la consommation de nos outils (mutualisation) et nous utilisons les dernières technologies pour vers ce qui se fait de mieux en matière de consommation.

Nous achetons du matériel en prenant en considération la performance et la consommation.

Le matériel neuf est plus écologique et nous recyclons notre matériel usagé (certification EEE une fois par an).

Nous avons désormais notre système de stockage et nos serveurs au sein d'Amazon Web Services (AWS) qui s'engage à exercer ses activités dans le respect de l'environnement.

De plus, nous éteignons l'ensemble des machines non utilisées tous les soirs de façon à ne pas consommer des ressources inutilement.

4. La lutte contre la corruption :

Charte des Achats Responsables :

Nous demandons à nos fournisseurs de respecter un certain nombre d'exigences sociales (notamment en matière de droit de l'homme et conditions du travail, travail des enfants...)

Nous respectons les normes de sécurité en vigueur et veillons à les respecter dès qu'il y a une évolution sur le sujet, nous demandons la même chose à nos fournisseurs.

Nous invitons nos fournisseurs à s'engager à nos côtés dans une démarche responsable à travers la signature d'une charte.

On s'impose :

1. **Indépendance** : Le groupe FED ne tolère aucune gratification entre nos salariés et fournisseurs sauf à titre symbolique ou publicitaire,
2. **Confidentialité** : Nos salariés garantissent tout le long de leur parcours au sein de Fed et même après l'avoir quitté de garder le respect de confidentialité des données des fournisseurs communiquées lors de nos relations commerciales,
3. **Conflit d'intérêts** : Fed s'engage à prendre toute décision de manière objective. Nous veillons à éviter toutes formes de conflits d'intérêts de l'entreprise et des salariés.

Communication sur le progrès 2019

4. Concurrence, équité et transparence : Nous nous engageons à traiter nos fournisseurs avec loyauté et considération. Nos relations sont fondées sur des principes de transparence et d'intégrité.

Engagement envers nos fournisseurs : Fed s'engage à travailler à l'amélioration constante de toutes les actions en place, et à continuer de promouvoir dans sa stratégie et ses opérations quotidiennes, les principes du Global Compact des Nations-Unies.

Fait à Paris, le 05 novembre 2019

Alexandre Tamagnaud
Associé



Jessica Mourot
Chargée de formation, recrutement et conformité

